REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Rumilly, le 04 mars 2020

Décision du Maire

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Nature de l'acte : 1.1 Marchés Publics
Objet : Marché n°2008-27 DB : Construction du groupe scolaire Joseph Béard - Tranche 2 (extension de l'école) - Acte modificatif de transfert.
Décision n°: 2020-30

Nos réf. : PB/MCW/MB

Le Maire de la Commune de RUMILLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

VU le Code des marchés publics, notamment en application des articles 1 et 28,

VU la délibération en date du 24 janvier 2019, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,

CONSIDERANT l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre n°2008-27 DB à l'Atelier PLOTTIER Architectes Associés, domicilié 90 rue Paul Bert à 69446 LYON cédex 3,

DECIDE

Article 1

L'acte modificatif de transfert au marché de maîtrise d'œuvre n°2008-27 DB tranche 2 (extension de l'école) a pour objet de prendre en compte le changement de dénomination sociale de la Sté « Richard PLOTTIER Architectes Urbanistes Associés », domiciliée 90 rue Paul Bert à 69446 LYON Cédex 03.

La société désormais nommée ATELIER 419 inscrite au RCS de LYON sous le numéro 525 085 932 depuis le 27/09/2010, se substitue de plein droit dans tous les droits et obligations de la Société Richard PLOTTIER Architectes Urbanistes Associés résultant du marché ci-avant référencé.

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par la présente décision modificative.

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Le Maire,

Pierre BECHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
074-217402254-20200304-2020-30-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/03/2020
Affichage : 06/03/2020
Le Maire, Pierre BECHET

VILLE DE RUMILLY (Haute-Savoie)

VILLE DE RUMILLY (Haute-Savoie)